

NOTE INFORMATIVE :

La gestion informatisée des apports en déchèteries : Ponts bascules – Pocket PC – cartes d'accès

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des déchèteries communautaires de Thuir et Trouillas, il a été décidé de moderniser ces sites, notamment au travers d'une nouvelle gestion et suivi des apports.
Des ponts bascules avec des barrières levantes et des bornes d'accès ont ainsi été installés sur chaque site.

Sur la déchèterie de Thuir : deux ponts bascules ont été mis en place (un en entrée, un en sortie).

Sur la déchèterie de Trouillas : en raison de la configuration du site et de la voirie, un seul pont bascule a été disposé permettant de filtrer les entrées/ sorties.

Objectif de cette gestion :

Ce nouveau mode de gestion permettra de remplacer une traçabilité manuelle souvent dépassée, mal renseignée, n'apportant que peu de retour terrain.
Les données recueillies jusqu'à présent sont peu précises et déficientes.
Cette gestion informatisée doit permettre une exploitation efficace et une optimisation de ce service en vue notamment d'une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement.

Grace à une traçabilité des apporteurs et des flux déposés nous pourrons par exemple mieux cibler, identifier et traiter les apports « particuliers » et les apports « professionnels ».

Mode opérationnel retenu :

Chaque administré sera doté d'un badge d'accès.
Ce badge permettra de s'identifier au niveau du pont bascule et permettra d'ouvrir la barrière levante (identification rapide par simple badgeage).

Une fois identifié l'administré avancera sur la plateforme haut de quai sur laquelle l'agent l'accueillera et lui affectera, via un « Pocket PC », le type de déchets apportés.

Une fois ses déchets déposés l'utilisateur accèdera une nouvelle fois au pont bascule où il se rebadgera afin d'ouvrir la barrière levante de sortie. A ce moment-là le poids des déchets emmenés en déchèterie sera calculé informatiquement.

Le suivi et l'exploitation des informations :

Les services techniques de la CC Aspres pourront à tout moment accéder à l'ensemble des informations recueillies via une plateforme internet accessible de n'importe quel poste grâce à des identifiants et mots de passe préalablement définis.

Ces éléments permettront d'avoir un meilleur rendu sur l'exploitation de nos sites et faciliteront ainsi les prises de décisions de nos élus et de la hiérarchie.

Il est également à noter que n'importe quel badge pourra être désactivé afin de bloquer l'accès à nos sites communautaires. Cette possibilité devrait dès lors permettre de faire appliquer plus strictement auprès de nos administrés le règlement d'utilisation des déchèteries.

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du système :

Automne 2014 :

- constitution du fichier usagers
- paramétrage des cartes d'accès
- information, distribution aux usagers

Début d'année 2015 :

- mise en œuvre effective du système